

L'éducation sexuelle à l'école vue par les médias



3sb World / Thinkstock

Dans la presse vaudoise, l'éducation sexuelle à l'école est régulièrement abordée. Les querelles sont vives sur les rôles de l'école et de la famille ou sur les notions de biologie et de sentiments. Un grand absent dans ces débats: l'enfant.

Par **Aurélie Cavin**, travail de mémoire, Master en Droits de l'enfant, Genève

Il existe actuellement un grand décalage dans notre société entre l'hypersexualisation des corps adultes et le tabou concernant la sexualité infantile. En Suisse, une initiative populaire pour interdire l'éducation sexuelle dans les classes maternelles et primaires a été lancée en 2012 à la suite d'une polémique dans les médias autour du matériel pédagogique utilisé dans des cours à Bâle. Scandale qui s'est finalement révélé surtout reposer sur un malentendu puisque le journal avait fait une erreur importante sur le public cible de ce matériel pédagogique.

Cette querelle a toutefois lancé la machine médiatique et le monde politique s'en est emparée à son tour. Un comité d'initiative composé de personnes provenant de divers horizons, mais principalement de la droite conservatrice, a remis les questions d'éducation sexuelle sur le devant de la scène et les articles de presse sur le sujet se sont multipliés. L'initiative visait à mettre l'éducation sexuelle sous la responsabilité exclusive des parents. Quelques mois après un échec au Conseil national (134 voix contre, 26 pour et 12 abstentions) puis un échec similaire au Conseil des Etats, les initiants ont retiré leur texte. Le peuple suisse n'aura donc pas à voter sur ce sujet. La proposition a fait couler beaucoup d'encre dans la presse autour des questions d'éducation sexuelle et cette dernière a parfois été sérieusement remise en question.

Dans ce contexte, mon travail de recherche^[1] a souhaité comprendre comment l'éducation sexuelle à l'école a été représentée dans la presse et avec quelle vision de l'enfant et de ses droits. La recherche s'est basée sur le canton de Vaud, précurseur en matière d'éducation sexuelle puisqu'il l'a introduite en 1969. Le corpus de données a été composé d'articles de presse parus entre 1969 à 2015 dans 24heures, Le Matin, Le Matin Dimanche et Le Temps.

Les thèmes des polémiques au fil des ans

Vue par la presse vaudoise, l'éducation sexuelle à l'école oscille entre périodes de scandale et années de grand calme. Le sujet n'a par exemple quasiment pas été traité durant en trentaine d'années, entre 1980 et 2010. La presse répond à une logique de polémique et lorsqu'un sujet ne crée plus débat, elle estime qu'il ne vaut alors plus la peine de le traiter. L'adjointe pédagogique du Service de l'éducation sexuelle du canton de Vaud explique d'ailleurs que les experts sont souvent sollicités par les médias, mais que l'intérêt porté à leur activité se fait toujours en marge d'un scandale. Ils n'ont pas la possibilité d'être proactifs dans leur communication avec les médias. Métaphoriquement, ils ne font « qu'éteindre des incendies ».

Durant les périodes pendant lesquelles l'éducation sexuelle en tant que telle ne fait plus scandale, d'autres sujets annexes ont alimenté les colonnes des journaux vaudois. Ainsi, l'éducation sexuelle a été mentionnée en parallèle de nombreux risques qui en disent long sur l'époque. La question des grossesses non-désirées a été traitée jusque dans les années 1980. Le sida a ensuite éclipsé le risque précédent. Les années 1990 ont quant à elles révélé l'ampleur du phénomène des abus sexuels sur les mineurs et les pédophiles sont alors devenus l'ennemi public numéro un. Le nouveau millénaire et les évolutions technologiques ont amené leur lot de problèmes: pornographie, sexting, cyberharcèlement. La notion de risque est une notion socialement construite qui évolue et porte les valeurs d'une société. Il n'est donc pas étonnant dès lors que les médias passent de la mise en avant d'un risque à un autre, suivant ainsi des «effets de mode», en oubliant parfois complètement le risque précédent.

Deux clivages : école-famille, biologie-sentiment

Comme l'a démontré la psychologie cognitive, l'être humain a tendance à catégoriser et à simplifier la réalité afin de l'appréhender plus facilement. Dans les débats d'idées, la tendance à la dichotomie, à la séparation nette en deux catégories antagonistes, est courante. Le débat sur l'éducation sexuelle n'y fait pas exception.

Deux grands clivages apparaissent régulièrement. Le premier concerne les rôles respectifs de l'école et de la famille. Les opposants estiment que l'école n'est pas un lieu adapté et que seul le milieu familial est responsable de cette éducation. De fait, l'éducation sexuelle pose clairement la question du rôle des diverses instances et demande une redéfinition des responsabilités de chacun. Les conceptions de ce que devrait être l'école et quels sont ses responsabilités et ses domaines de compétences s'opposent à chaque fois. Sur ce thème toutefois, un consensus est généralement trouvé en ce qui concerne la prévention. La majorité des personnes qui participent aux débats s'accordent en effet à reconnaître que l'école est un lieu de prévention : prévention routière, prévention contre les psychotropes et l'alcool, ainsi que prévention contre les maladies et infections sexuellement transmissibles et contre les grossesses non désirées.

Si les oppositions sont rares sur la prévention, les questions de mœurs et de vision de la sexualité divisent. Les opposants avancent que la sexualité n'appartient pas au monde de l'enfance. Là, les esprits s'échauffent, les avis divergent et donnent parfois lieu à des courriers de lecteurs enflammés. L'initiative de 2012 qui s'intitulait «Protection contre la sexualisation à l'école maternelle et à l'école primaire» a renforcé ce clivage.

Le deuxième clivage important qui ressort des articles de presse concerne les aspects biologiques et les notions d'amour et de sentiments. Les opposants à l'éducation sexuelle lui reprochent fréquemment d'être trop technique et de ne pas aborder la sphère affective. Ils considèrent ces notions comme antagonistes alors qu'elles sont vues comme complémentaires par les pédagogues de l'éducation sexuelle. Sur ce point, les positions restent en général inconciliables et les arguments des uns et des autres n'y changent rien.

La parole de l'enfant totalement ignorée

Au-delà des polémiques, l'analyse des journaux révèle un grand absent : l'enfant. Les jeunes sont en effet très peu

impliqués dans les articles. Ils sont presque toujours ignorés et la parole ne leur est pas donnée. Lors du débat sur l'initiative de 2012 par exemple, l'opinion des enfants n'est tout simplement jamais abordée. Il s'agit alors d'un débat mené entre les adultes sur une question concernant pourtant principalement les enfants et les jeunes. Tout semble ainsi indiquer que les jeunes ne sont pas jugés légitimes pour s'exprimer sur le sujet. En d'autres mots, comme l'écrivait Monique Picard en 1973 déjà^[2] : «En fait, il semble bien que le problème de l'éducation sexuelle des enfants soit avant tout le problème des adultes.»

Sur ce point, il importe de rappeler l'article 12 de la Convention des droits de l'enfant : « Les Etats parties garantissent à l'enfant qui est capable de discernement le droit d'exprimer librement son opinion sur toute question l'intéressant, les opinions de l'enfant étant dûment prises en considération eu égard à son âge et à son degré de maturité. »

Dans la presse vaudoise, malgré l'apparition d'un cadre juridique international autour des questions de droits de l'enfant et de droits sexuels, la vision globale de l'enfant et du jeune ainsi que de ses droits a finalement peu évolué. Hier comme aujourd'hui, l'enfant n'est pas considéré comme légitime pour s'exprimer. Le débat sur l'éducation sexuelle à l'école a été mené sans lui.

^[1] Cavin, A. (2016). L'éducation sexuelle à l'école à travers la presse vaudoise. Mémoire (70 pages), Maîtrise universitaire interdisciplinaire en droits de l'enfant. Centre interfacultaire en droits de l'enfant (CIDE) de l'Université de Genève. [En format pdf](#).

^[2] Monique Picard, « Les cigognes se meurent », Tribune de Lausanne Le Matin, 1973.